



Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV de la  
région Occitanie

## A retenir

### COLZA

**Altise d'hiver ou grosse altise : Risque fort** dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

**Taupins : Risque moyen à fort.** Activité importante du ravageur dans les parcelles.

**Limace : Risque moyen** dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

**Altise des crucifères ou petite altise : Risque faible.**

**Tenthredo : Risque faible.** Premières observations sur le réseau.

## COLZA

### ANALYSE DE RISQUE ÉLABORÉE À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est toujours en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2017-2018 se fera sur les territoires Aquitaine, Midi-Pyrénées et Ouest-Audois grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Durant ces 7 derniers jours, 44 parcelles (sur 46 saisie à ce jour) ont fait l'objet d'une observation. A noter que le taux de retour d'observation est quasi-maximal en ce début de campagne.



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



**Alors n'hésitez plus,** intégrez le réseau BSV en Aquitaine/Ouest Occitanie et devenez observateur colza !

Demandez plus d'information à votre animateur filière Terres Inovia (port : 06-33-24-25-33 ou mail : [q.lambert@terresinovia.fr](mailto:q.lambert@terresinovia.fr)).

### • Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions de développement des colzas sont toujours aussi bonnes. La météo est clémente, puisque nous avons eu une alternance de pluies significatives et de températures douces depuis début septembre. Toutefois, le cumul de pluie reste hétérogène dans certains secteurs, notamment à l'ouest du réseau, sur le territoire Aquitain.

Cette semaine, on peut discriminer les parcelles en trois tiers :

- Les parcelles les plus précoces, sont entre les stades B6 et B8 (BBCH15 : 5 feuilles vraies étalées ou déployées et BBCH18 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées).
- Un autre tiers est compris entre les stades B3 et B5 (BBCH13 : 3 feuilles vraies étalées ou déployées et BBCH15 : 5 feuilles vraies étalées ou déployées).
- Enfin, les parcelles n'ayant pas atteint le stade B3 : stade A (BBCH10 : stade cotylédonnaire) et B1, B2 (BBCH11 : 1 feuille vraie étalée ou déployée et BBCH12 : 2 feuilles vraies étalées ou déployées).



#### Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET TOLOSAN CX  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

#### Comité de validation :

Arterris, Arvalis Institut du  
Végétal, Chambres  
d'agriculture de Hte-Garonne  
et du Tarn, Chambre  
régionale d'agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie, FREDON,  
Qualisol, Terres Inovia, Val  
de Gascogne, Vivadour,



Action pilotée par le Ministère  
chargé de l'agriculture, avec  
l'appui financier de l'Agence  
Française pour la Biodiversité,  
par les crédits issus de la  
redevance pour pollutions  
diffuses attribués au finance-  
ment du plan Ecophyto.

Dans les départements des Landes et Pyrénées-Atlantiques, il semblerait qu'un nombre important de parcelles soit en tout début de cycle.

A ce jour, deux tiers des parcelles du réseau ont dépassé le stade 3 feuilles.

*Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.*

### • Altise d'hiver ou grosse altise

Le vol ne se tarit pas cette semaine sur les territoires Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest Audois (voir graphe ci-contre). L'ensemble des secteurs sont touchés mis à part le département des Landes (peu de retour) et le Lauragais (où la pression est moindre pour le moment). Le pic de début novembre 2016 est d'ores et déjà atteint. Le Tarn, le Gers, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques semblent être les départements les plus fortement touchés par le vol.

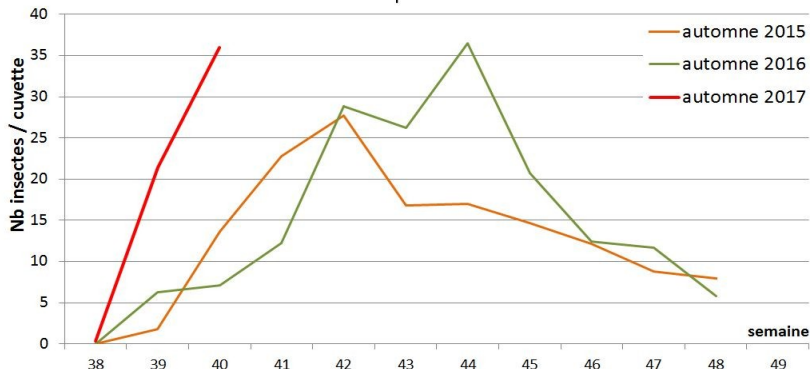
L'activité sur plante du ravageur est constaté dans 60 % des parcelles. Dans ces situations, un peu moins d'un tiers cumule période de sensibilité (stade inférieur à B4, BBCH14) et seuil de nuisibilité atteint (morsures sur plus de 80 % des plantes). Ces situations se situent dans le Gers, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la Dordogne, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques. Enfin, le pourcentage de surface foliaire détruite moyen est de 10 % dans ces parcelles (maximum de 20 %). Le suivi de la cuvette enterrée est indispensable pour détecter l'activité du ravageur dans la parcelle. Néanmoins, c'est le nombre de morsure par plante qui déclenchera une éventuelle intervention.

**Période de risque :** de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris

**Seuil de nuisibilité :** 8 pieds sur 10 avec morsures.

#### Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeur nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Grosse altise (Photo Terres Inovia).

#### Évaluation du risque : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Deux tiers des parcelles sont sorties de la période de risque. Pour les autres, le suivi de la cuvette et des morsures sur plantes doit se poursuivre. Le vol a atteint un premier pic cette semaine, qu'il convient de suivre. Néanmoins, les conditions climatiques sont toujours propices au développement rapide des colzas dans la plupart des départements. L'évaluation du risque doit prendre en compte cet aspect.

### • Taupins

Les retours de dégâts de taupins augmentent cette semaine encore, traduisant une activité importante du ravageur dans les parcelles. A ce jour, les départements de la Dordogne, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot-et-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne semblent être particulièrement touchés. Dans la plupart des situations des resemis sont nécessaires. Les parcelles concernées sont à des stades allant de cotylédons à B4 (BBCH14).



Pieds de colza avec dégâts de taupins (à gauche) (photo Terres Inovia).

**Période de risque :** de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

## Évaluation du risque : Risque moyen à fort.

N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle. Les conditions climatiques sont favorables à l'activité du ravageur (humidité du sol, sol chaud). Les rotations avec du maïs, des prairies, des légumineuses fourragères sont plus à risque. L'historique taupins doit être pris en compte dans l'élaboration du risque parcellaire.

### • Limace

Huit parcelles déclarent des dégâts de limaces. Parmi elles, seules 5 n'ont pas dépassé le stade B3, BBCH13 (Aude, Haute-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne). Deux tiers des parcelles sont maintenant sorties de la période de risque. Les données issues du modèle limaces ACTA placent l'indice de risque comme moyen à fort selon les situations (maintient du risque dans plusieurs localités, voir tableau ci-contre). Le modèle ACTA limace se base sur les données climatiques pour établir un risque. L'utilisation des résultats issu du modèle sont à raisonner en prenant en compte le stade du colza, l'historique de la parcelle et le travail du sol réalisé à l'interculture.

**Période de risque :** de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

### Évaluation du risque : Risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Observer vos parcelles et évaluer le risque selon le stade du colza, les conditions climatiques à venir (pluies et températures douces) ainsi que l'historique de la parcelle et le travail du sol.

**Période de risque :** de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil de nuisibilité :** 8 pieds sur 10 avec morsures.

### Évaluation du risque : Risque faible.

Deux tiers des parcelles sont sorties de la période de risque. De plus, la fréquence de capture sur le réseau s'amenuise. Le ravageur se raréfie dans les parcelles au profit de la grosse altise (voir premier point bioagresseur page 2).

|   |                               | Risque limace simulé au 04 octobre (modèle ACTA) |                                  |                                       |
|---|-------------------------------|--|----------------------------------|---------------------------------------|
|   |                               | Classement 2017*                                 | Année rang 1 (risque le + élevé) | Année rang 10 (risque le moins élevé) |
|  | Tarbes (65)                   | Rang 1 sur 10                                    | 2017                             | 2001                                  |
|   | Pau (64)                      | Rang 1 sur 10                                    | 2017                             | 2001                                  |
|   | Périgueux (24)                | Rang 1 sur 10                                    | 2017                             | 2012                                  |
|   | Montauban (82)                | Rang 1 sur 10                                    | 2017                             | 2009                                  |
|   | Mont de marsan (40)           | Rang 2 sur 10                                    | 2015                             | 2012                                  |
|   | Bordeaux (33)                 | Rang 2 sur 10                                    | 2008                             | 2011                                  |
|   | Albi (81)                     | Rang 2 sur 10                                    | 2015                             | 2001                                  |
|   | Villefranche de Rouergue (12) | Rang 2 sur 10                                    | 2015                             | 2001                                  |
|   | Auch (32)                     | Rang 3 sur 10                                    | 2008                             | 2001                                  |
|   | Agen (47)                     | Rang 3 sur 10                                    | 2015                             | 2012                                  |
|   | Toulouse (31)                 | Rang 4 sur 10                                    | 2015                             | 2016                                  |
| Carcassonne (11)  | Rang 6 sur 10                 | 2014   | 2009                             |                                       |

\*Le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années.

Risque faible    Risque moyen    Risque élevé    Risque fort

Bien prendre en compte le stade du colza avant toute intervention.



Dégât de limace sur cotylédons (photo Terres Inovia).

### • Altise des crucifères ou petite altise

La petite altise est seulement présente dans 6 parcelles du réseau cette semaine (Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne). Le nombre de retour sur le ravageur diminue une nouvelle fois cette semaine. Le nombre moyen de 3 individus par cuvette (hors valeurs nulles) reste cependant stable.

## • Tenthrede

Deux parcelles sont concernées par des attaques de tenthrede de la rave (Gers et Ouest de la Haute-Garonne). Les deux parcelles sont proches de la fin de la période de risque (stade B6, BBCH16). Pour une d'entre elles, le seuil de nuisibilité est dépassé.

**Période de risque :** De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

**Seuil de nuisibilité :** 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.



Larve de tenthrede (Photo Terres Inovia).

**Évaluation du risque : Risque actuellement faible.**

A surveiller car le risque peut devenir ponctuellement fort en cas de pullulation.

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal colza a été préparé par l'animateur filière colza de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Anamso, Antedis, Aréal, Arterris, les Chambres d'Agriculture d'Aude, de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, Cascap, Epis Salvagnacois, Ets Ladeveze, Ets Louit, Euralis, Novasol, Qualisol, RAGT, Silo Vicois, Terre Inovia, Val de Gascogne, Vitivista.

Pour Aquitaine : Astria64, les Chambres d'Agriculture du Lot-et-garonne, des Pyrénées-Atlantiques, Ets Sansan, Maïsadour, Terres Conseils, Terres du sud, agriculteur observateur (Dordogne).

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.